POLITIQUE D'ASSURANCE-CRÉDIT POUR 2016

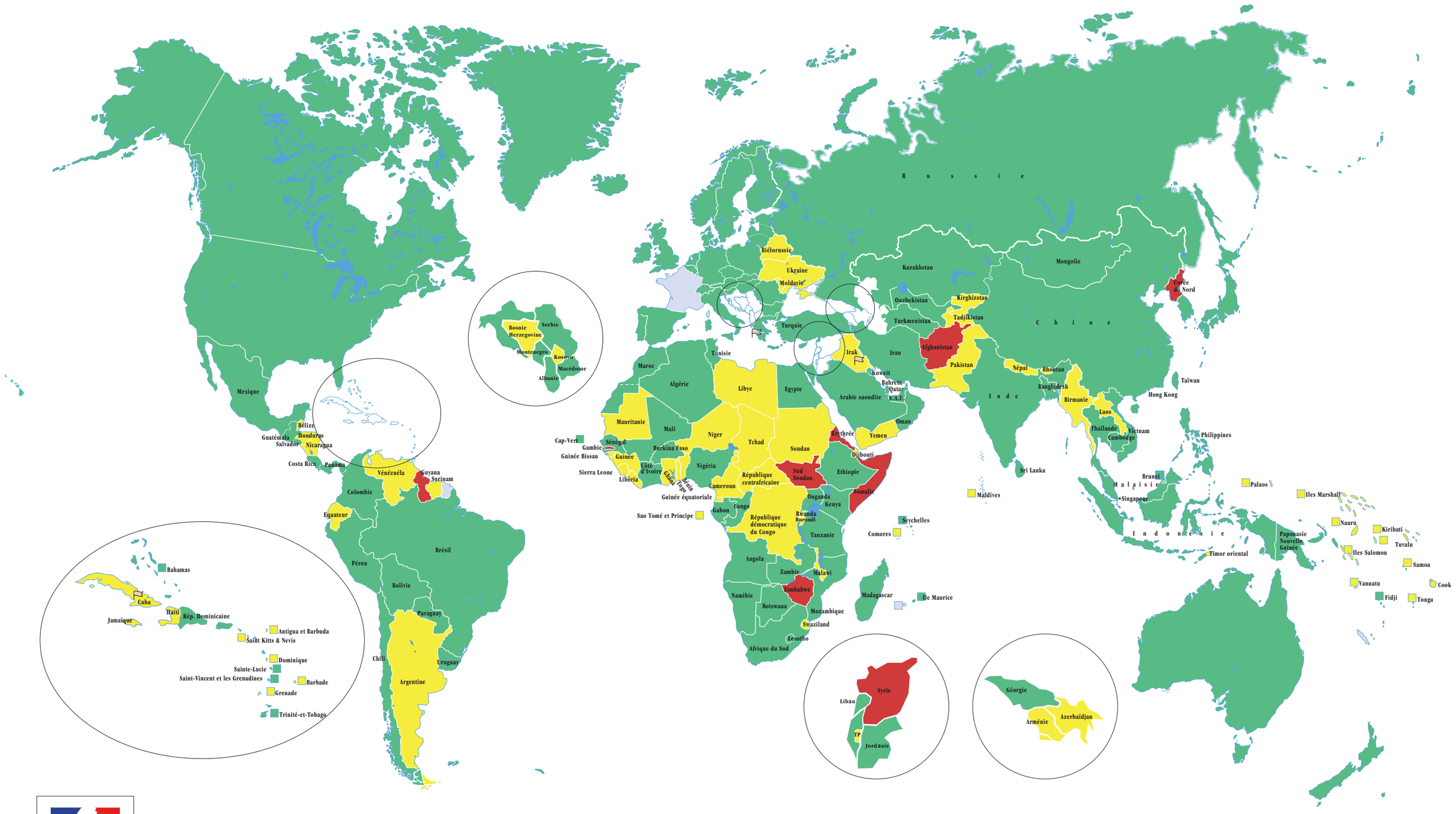

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Bercy FINANCEMENTS EXPORT 2016

Dans ces pays, des opérations de court-terme pourront, sous certaines conditions, être prises en garantie au cas par cas.

Pays ouverts

Pays ouverts sous conditions

Aucune possibilité de prise en garantie

Les informations données sur cette carte sont susceptibles de révision. Elles indiquent des disponibilités dont l'utilisation est subordonnée à un examen au cas par cas des opérations, dans le respect des engagements en termes d'endettement pris par les pays vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.

Réalisation : MINEFI/SIRCOM - DG Trésor - JANVIER 2016